CLXV. Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de The Huron Copper Bay Company,	PAGE 90
CLXVI. Acte pour incorporer La Compagnie d'Assurance Maritime et contre le Feu d'Ontario,	91
CLXVII. Acte pour incorporer la Compagnie Provinciale d'Assurance Mutuelle et Générale,	91
CLXVIII. Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie,	92
CLXIX. Acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la Banque de Gore, et pour augmenter le Capital de la dite Banque,	93
CLXX. Acte pour prolonger davantage le temps fixé pour le paiement du Nouveau Capital de la Banque Commerciale du District de Midland,	94
CLXXI. Acte pour permettre à William Bradley de posséder à titre de propriété un certain terrain réservé pour un Chemin à Caledonia, dans le District de l'Outaouais,	94
CLXXII. Acte pour donner à John S. McCollom la propriété d'un certain terrain réservé pour un chemin, dans le Township de Nelson,	94
CLXXIII. Acte en faveur de Joseph Richard Thompson et de Henry Jessup,	94
CLXXIV. Acte pour autoriser George Carruthers et autres, à mettre à exécution le Testament de feu le Docteur Richard Noble Starr,	94
CLXXV. Acte pour faire disparaître l'Attainder d'Oliver Grace, et pour d'autres ol mentionnés,	95
BAS-CANADA.—ACTES PERSONNELS ET PRIVÉS.	
CLXXVI. Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Lisses du Saint-Laurent et de l'Atlantique,	95
CLXXVII. Acte pour amender encore l'Acte d'Incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et Lachine, et pour d'autres fins,	95
CLXXVIII. Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction de Mont- réal et Vermont,	969
CLXXIX. Acte pour amender et étendre l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction de Montréal à la Ligne Provinciale,	998
CLXXX. Acte pour incorporer une Compagnie pour la construction d'un Canal destiné aux Vaisseaux, qui reliera les eaux du Lac Champlain à celles du Fleuve Saint-Laurent,	997
CLXXXI. Acte pour incorporer la Compagnie du Télégraphe entre Montréal et Troy,	1021
CLXXXII. Acte pour incorporer la Compagnie du Gaz de Québec,	1027
CLXXXIII. Acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la Nouvelle Compagnie du Gaz de Montréal, et pour étendre les pouvoirs de la dite Compagnie,	1039